

BOURGAULT, Jacques. *Guide de recherche documentaire en matière de publications parlementaires et gouvernementales du Québec*, Montréal, Université du Québec, Sciences humaines, 1983 (1984). — 81 f. (rel. spirale)

Gaston Bernier

Volume 31, numéro 1, janvier-mars 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053482ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053482ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (1985). Compte rendu de [BOURGAULT, Jacques. *Guide de recherche documentaire en matière de publications parlementaires et gouvernementales du Québec*, Montréal, Université du Québec, Sciences humaines, 1983 (1984). — 81 f. (rel. spirale)]. *Documentation et bibliothèques*, 31(1), 40–41. <https://doi.org/10.7202/1053482ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

lement les jeunes. Huit documents signalés sur les 13 conviendraient aux jeunes de 12 à 17 ans et au grand public.

Un mot en terminant sur l'actualité de la documentation recensée dans les DSI. Un examen rapide permet l'identification de plusieurs notices très récentes (1983 et 1984 pour des DSI publiées en 1984). Nous avons examiné dans le détail les dates de parution des documents recensés pour six DSI/CB choisies au hasard: les numéros 12 (les allergies), 13 (les garderies), 17 (le chômage), 30 (la vidéo et les magnétoscopes), 44 (le suicide) et 56 (la pollution de l'air et les précipitations acides). Parmi les 524 documents signalés dans ces listes, 415 ont été publiées de 1980 à 1984, ce qui représente 79,1% de l'ensemble des notices. Alors que les monographies et les documents audiovisuels obtiennent une moins bonne note (respectivement 67,4% et 66,6%), 88,8% des articles de périodiques recensés ont été publiés entre 1980 et 1984, ce qui nous apparaît très satisfaisant.

Même si la Centrale des bibliothèques ne vise ni l'exhaustivité, ni une sélectivité très étudiée, les bibliographies thématiques, annotées et multimedia qu'elle nous présente peuvent rendre d'innombrables services dans les bibliothèques publiques et les petits centres de documentation. C'est du moins le cas des listes thématiques à large diffusion, appelées listes standard, où l'accent est mis sur les sujets et les centres d'intérêt de l'actualité. Les bases de données informatisées de la Centrale accessibles en direct comptent pas moins de 500 000 notices. Un autre moyen de tirer parti de ces ressources informatiques est la *Liste personnalisée* que la Centrale peut réaliser sur demande spécifique. Les listes bibliographiques sont alors élaborées sur mesure, selon des critères variés de sélection (date ou lieu de publication, niveau d'âge, support, etc.) et un profil de recherche personnalisé.

Nicole Lavigne
Bibliothèque
Ville de Montréal

BOURGAULT, Jacques. *Guide de recherche documentaire en matière de publications parlementaires et gouvernementales du Québec*. Montréal, Université du Québec, Sciences humaines, 1983 (1984). — 81 f. (rel. spirale).

Les publications des États constituent un domaine souvent ésotérique, mystérieux et étranger pour de nombreux chercheurs et bibliothécaires. Aussi, les guides, tel celui publié par le professeur Jacques Bourgault de l'Université du Québec à

Montréal, sont-ils toujours opportuns et utiles. Cela est d'autant plus vrai quand l'objet du guide est la production écrite de l'État québécois, de son Assemblée, de son Gouvernement et de son Administration.

En publiant ce volume, Jacques Bourgault désirait souligner l'utilité des publications de l'État, identifier les titres essentiels aux étudiants et leur en rendre l'utilisation facile. Ces objectifs me semblent justifiés. Un chercheur pourrait difficilement ignorer une source aussi riche de documentation tant par son ampleur que par sa qualité; les étudiants, en particulier ceux d'une discipline comme l'administration publique, devraient connaître les collections essentielles et pouvoir les utiliser de manière efficace. Reste à savoir cependant si, dans sa forme actuelle, le manuel du professeur Bourgault permettra la réalisation entière de ces objectifs.

Le *Guide de recherche* comprend six parties (l'absence de table des matières en rend l'identification difficile): une introduction, la présentation des documents reliés aux processus législatif puis réglementaire, de ceux s'inscrivant dans le processus budgétaire, la présentation des guides statistiques et, enfin, un chapitre intitulé «Publications gouvernementales générales». Le type de classement utilisé dans le corpus de l'ouvrage apparaît nouveau mais pas tout à fait satisfaisant. Il aurait été plus clair si l'auteur avait utilisé un schéma fonctionnel intégrant les publications parlementaires, les publications (vraiment) gouvernementales, les publications administratives et, éventuellement, les publications judiciaires. Par ailleurs, les intitulés des chapitres auraient pu être mieux choisis. Ainsi le chapitre consacré aux «répertoires» statistiques aurait dû s'appeler «Sources» ou «Guides statistiques». De même, le dernier chapitre aurait pu s'intituler plus justement: «Publications administratives ou de l'Administration».

Dans sa forme actuelle, le *Guide* présente au moins trois faiblesses: des oublis incompréhensibles, des erreurs et des raccourcis agaçants et, enfin, une absence de perspectives bibliographiques.

L'auteur a négligé de signaler l'existence de collections pourtant essentielles à qui veut entreprendre des recherches en analyse politique et en administration. Ainsi sont passés sous silence les 250 rapports de commissions d'enquête gouvernementales et de comités d'étude créés par l'Exécutif, les Livres blancs et Livres verts publiés en grand nombre depuis 1960 (plus de quarante), la grande série des Documents de la session publiés entre 1867 et 1936, le *Répertoire des politiques administratives* (Conseil du Trésor), la collection des projets et des propositions de loi conservée par quelques bibliothèques, les rapports du Directeur général des élections (ou de ses prédécesseurs), etc.

Ces oublis auraient été corrigés par le signalement de répertoires bibliographiques des publications de l'État québécois. Le *Guide*, en effet, gagnerait beaucoup par l'ajout d'un chapitre supplémentaire consacré précisément aux bibliographies des publications en question. Il est évident que l'auteur ne pouvait présenter qu'un choix de titres. Mais pour que les utilisateurs du *Guide* puissent cheminer seuls éventuellement, il faudrait présenter le *Répertoire des publications gouvernementales du Québec, 1867-1968*, (André Beaulieu et al.), la *Liste mensuelle* publiée depuis mars 1981 par la Direction générale des publications gouvernementales et complétée d'un index cumulé sur une base annuelle, le mensuel *Microlog* et sa refonte annuelle. Ces titres s'ajouteraient à la *Bibliographie du Québec*, signalée dans le *Guide* sans présentation et sans commentaires. Je crois également, étant données les difficultés de repérage des publications de l'État, que l'auteur devrait orienter l'utilisateur vers les fichiers des bibliothèques bien pourvues en la matière (Bibliothèque nationale, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, bibliothèques universitaires, ...) et leur signaler l'existence d'instruments utiles à l'occasion comme l'index permuté préparé par Mario Day (*Accès aux publications gouvernementales...*, 1978) et le *Cadre de classement des publications gouvernementales* (4^e ed., 1984). De telles améliorations corrigeraient l'allure inachevée du *Guide* et l'impression qu'on retient de s'être engagé dans un cul-de-sac en l'utilisant.

Le *Guide* contient par ailleurs un certain nombre d'erreurs d'inégales conséquences. En page 4, l'auteur rattache les commissions d'étude ou d'enquête au Parlement. Il aurait été plus juste d'en faire un instrument du Gouvernement. Dix pages plus loin (14), M. Bourgault présente le contenu des *Lois refondues* et affirme que le recueil contient toutes les lois en vigueur. Or on en exclut au moins les codes et les lois à caractère privé. En page 19, on reproduit deux fac-similés « anonymes » qu'on aurait dû placer à la suite de la page 33. L'auteur affirme, à la page suivante, que les *Procès-verbaux* font l'objet d'une refonte annuelle. En réalité, l'édition annuelle est le regroupement des fascicules quotidiens enrichis d'un index. De plus, ce périodique ne contient pas de détails des délibérations en commissions parlementaires et on n'y signale pas les documents qui y sont déposés comme pourrait le laisser croire la présentation de l'auteur. Un cartouche à la page 21 oriente l'utilisateur vers le *Journal des débats* alors qu'il s'agit d'un renvoi aux *Procès-verbaux* eux-mêmes. Il faudrait que les usagers de la collection sachent qu'il est préférable de se reporter aux *Journaux* de l'Assemblée pour les années antérieures à 1971, car de 1867 à cette date, les *Procès-verbaux* n'étaient qu'une édition quotidienne et ne possédaient pas de tables annuelles. En présentant les *Règlements refondus du Québec*, l'auteur oublie la première parution d'une telle codification, celle de 1972 parue sous le titre

Règlements d'application des lois. Enfin, je signale une dangereuse généralisation au sujet des rapports annuels des ministères: il en existerait pour toutes les années d'existence des organismes. Je sais d'expérience qu'il est impossible de repérer certains rapports annuels et le *Répertoire des publications gouvernementales* (1867-1964) signale certaines lacunes (ex.: ministère de la Justice). Par contre, il faut noter que la tendance de publier les rapports d'activités se généralise et qu'actuellement même le conseil exécutif publie son rapport annuel.

Ces quelques lacunes — d'inégale importance — n'annihilent pas cependant l'utilité du guide. Je crois que les étudiants intéressés par les publications de l'État québécois, les bibliothécaires chargés d'initier les usagers à leur utilisation et les professeurs faisant à l'occasion le même travail, devraient s'appuyer sur ce volume, en encourager la consultation et la diffusion. Je souhaite que l'auteur puisse le compléter et le peaufiner d'ici aux prochains tirages ou mieux d'ici à la prochaine édition.

Gaston Bernier
Bibliothèque
Assemblée nationale
Québec

Point de repère: *index analytique d'articles de périodiques québécois et étrangers. Vol. 1, no 1 (Janv.-Févr. 1984). Montréal, Centrale des bibliothèques nationale du Québec, 1984- (bimestriel).*

Réalisation conjointe de la Centrale des bibliothèques et de la Bibliothèque nationale du Québec, *Point de repère* est le produit de la fusion de *Périodex* et de *Radar*, index auparavant publiés respectivement par l'une et l'autre institution. *Point de repère*, ou *Repère*, car la présentation graphique du titre crée une ambiguïté sans doute voulue quant à l'appellation usuelle du répertoire, paraît cinq fois l'an, le sixième numéro étant incorporé dans la refonte. L'abonnement, refonte annuelle comprise, coûte 150 \$ par année. L'édition annuelle peut être achetée séparément au coût de 100 \$. L'index est également en vente sur microfiches. Sur ce support, il est possible d'obtenir une refonte de six mois pour la première partie de l'année. Soulignons aussi que l'imprimé est réalisé à partir d'une base de données accessible par terminal sous le nom de *Repère* par l'intermédiaire du serveur québécois IST-Informatheque.

Hormis le titre et la couleur de la couverture, le nouvel index est en tous points semblable au défunt *Périodex*: même format, même typographie, même organisation du contenu, etc. Dans le